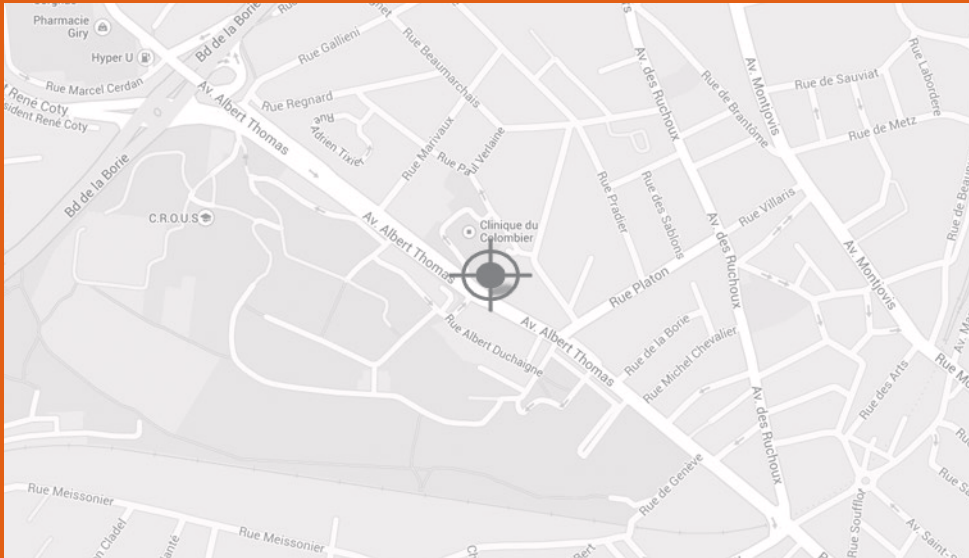


Les rencontres métiers

Pour obtenir de plus amples renseignements,
et **pour vous inscrire à cette rencontre métier :**
www.citedesmetierslimousin.fr (rubrique **“A ne pas manquer”**)
ou contactez-nous au **05-55-45-72-00**.

Vendredi 4 octobre 2013 | 09h30 - 12h30



Les métiers de **l'informatique** dans la fonction publique

Administrations d'État - Collectivités Territoriales
Établissements Publics Hospitaliers

Faculté des Sciences et Techniques (Bâtiment P1, salle 10)
123, avenue Albert Thomas - 87 060 Limoges

Faculté des Sciences et Techniques (Bâtiment P1, salle 10)
123, avenue Albert Thomas - 87 060 Limoges



En partenariat avec :



Présentation

Les rencontres métiers organisées conjointement par l'association

EUROPA (organisatrice du Forum de l'Emploi Public), la Cité des Métiers de Limoges et du Limousin (GIP Prisme-Limousin) et l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) en partenariat avec :

- la Plate-forme régionale d'appui interministériel à la GRH,
- le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne (CDG 87),
- la Délégation régionale Limousin du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT),
- l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH),

ont pour objectif de vous offrir un éclairage concret sur les métiers offerts par les trois fonctions publiques françaises : Fonction Publique d'Etat (FPE), Fonction Publique Territoriale (FPT), Fonction Publique Hospitalière (FPH), grâce :

- aux témoignages de professionnels confirmés qui vous présenteront les emplois publics les plus significatifs du secteur d'activités concerné et qui vous expliqueront en quoi consiste l'exercice de leur métier au quotidien et sur le terrain ;
- et à des échanges destinés à répondre à vos interrogations.

Cette 10^e conférence sur "**Les métiers de l'informatique dans la fonction publique**" se déroulera le **vendredi 4 octobre 2013 de 09h30 à 12h30 à la Faculté des Sciences et Techniques - Bâtiment P1, salle 10** (123,

Avenue Albert Thomas à Limoges).

Elle s'adresse tout autant :

- aux étudiants souhaitant s'orienter vers ce secteur d'activité,
- aux fonctionnaires et agents publics qui s'inscrivent dans un parcours de mobilité ou de reclassement professionnel,
- aux salariés, des entreprises privées ou du secteur associatif, en cours de reconversion professionnelle, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi pouvant bénéficier d'une validation d'acquis et désirant se présenter aux concours de la fonction publique.

L'informatique est aujourd'hui au cœur de l'organisation et des missions des administrations publiques (État, territoriale, hospitalière) : l'augmentation des flux d'information, la nécessité d'automatiser un certain nombre de tâches de gestion courante, la gestion optimale des ressources des administrations, la complexité croissante des organisations et leur pilotage "en temps réel" rendent aujourd'hui indispensables des moyens humains et matériels performants, des systèmes d'information efficaces, des infrastructures évolutives et sûres. La qualité et la réactivité du service rendu aux usagers reposent sur la mobilisation de l'ensemble de ces moyens.

D'une façon générale, les métiers de l'informatique dans le champ des administrations publiques comportent les **missions et activités suivantes** :

- Conception, développement, implémentation, maintenance, et exploitation des applications informatiques, des infrastructures et réseaux télécoms.
- Gestion et administration des systèmes d'exploitation et de gestion de données des administrations ; définition et mise en œuvre des serveurs, bases de données, référentiels, logiciels et progiciels.
- Définition de l'architecture technique du système d'information ; mise en cohérence de l'ensemble des moyens informatiques (matériels, applicatifs, bases de données, réseaux, système d'exploitation, etc.).
- Sécurisation et pérennisation des systèmes et réseaux d'information et de communication au niveau de l'ensemble d'une entité ou d'un système particulier.
- Gestion courante du système et des équipements informatiques physiques et logiques, dans le cadre des normes de sécurité définies par l'administration.

Programme

09h30 **Accueil des participants** par **Michel SENIMON**, Délégué général d'EUROPA et **Olivier TERRAZ**, Premier assesseur du Doyen de la Faculté des sciences et techniques

10h00 **Les métiers de l'informatique** : description et contenu des fiches de postes, compétences requises, conditions et modalités d'exercice des emplois concernés, perspectives d'évolution et rémunération...

Animation :

- **Christophe BONNOTTE**, Secrétaire général d'EUROPA - Maître de conférences à l'Université de Limoges
- **Cédric VACHON**, Chargé de développement à la Cité des Métiers de Limoges et du Limousin

Intervenants :

Fonction publique d'État :

- **Serge TEILLARD d'EYRY**, Secrétaire Permanent du Comité de Gouvernance Informatique Agence de services et de paiement
- **Jean-Louis TANDOU**, Directeur informatique, Responsable de la Division Informatique de l'Académie de Limoges (DIAL)
- **Alexandre RIEUX**, Responsable de la sécurité des systèmes d'information adjoint de l'Académie de Limoges, Département des infrastructures techniques, Pôle réseau, sécurité et télécom Division Informatique de l'Académie de Limoges (DIAL)
- **Xavier MONTAGUTELLI**, Responsable du Service Infrastructures, Direction du Service Informatique de l'Université de Limoges

Fonction publique territoriale :

- **François SAULE**, Chef du service informatique, Pôle Ressources du Conseil régional du Limousin

Fonction publique hospitalière :

- **Guillaume FAURE**, Directeur Technique Direction du système d'information Pôle projet d'établissement, qualité et système d'information CHU de Limoges

11h45 **Les différents modes d'accès à la fonction publique et aux métiers de l'informatique** : formation initiale, concours, recrutement direct ou par contrat, mutation ou détachement...

Intervenants :

- **Michel SENIMON**, Délégué général d'EUROPA - Directeur du personnel, des relations sociales et de la formation du CHU de Limoges

12h15 **Discussion avec la salle**

12h30 **Fin de la Rencontre Métier**